

Département de  
Loire-Atlantique

Arrondissement de  
Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-neuf,  
Le vingt-deux mai, à vingt heures,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique,  
sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, BEAUREPAIRE, LE PAPE, DONNE, DESSAUVAGES GILLET, LOILLIEUX, DAGUIZE, GUGLIELMI, DEUX, SAILLANT, POUSET, ALLANIC, BOUYER, FRAUX, JARDIN, PRUKOP, LEVESQUE, CAZIN, CHUPIN, BELLIOU, ROBIN, TRICHET, CORNETI, DUBOIS, HUCHET, LE VACON.

Date de convocation

16 mai 2019

A l'exception de :

Monsieur CHESNEAU a donné pouvoir à Madame DESSAUVAGES.

Madame RUSSELL a donné pouvoir à Madame LOILLIEUX.

Monsieur SIMON a donné pouvoir à Monsieur DEUX.

Madame CHERON a donné pouvoir à Madame LEVESQUE.

Madame BERTHELIER a donné pouvoir à Monsieur TRICHET.

Date du  
Conseil Municipal

22 MAI 2019

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur DONNE est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Nombre de  
conseillers

En exercice 33

Présents----28

Votants -----33

**26/ POINT JEUNES – « PRESQU'ILE CONTEST 2019 » – RENCONTRE DE GLISSE URBAINE SUR LE SKATE PARC DE PORNICHET – CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DE PORNICHET, LA COMMUNE DU POULIGUEN, L'ASSOCIATION LES PEP ATLANTIQUE ANJOU, L'ASSOCIATION SUN RIDE ET LA MJC DE LA BAULE – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

RAPPORTEUR : Madame DESSAUVAGES, adjointe au Maire

EXPOSE :

Pour la septième année consécutive, le Point Jeunes organise une rencontre de glisse urbaine sur le skate parc de Pornichet dans le cadre du « Presqu'île Contest 2019 ».

Cette manifestation aura lieu le samedi 8 juin 2019, de 13h00 à 18h00, 31 avenue des écoles, devant le Point Jeunes et sur le skate parc. Elle est accessible aux jeunes à partir de 8 ans contre une participation de 2 €.

Le « Presqu'île Contest 2019 » est une compétition de rollers, trottinette, bmx et de skate-board sur cinq Villes étapes de la presqu'île : Saint-Nazaire, Pornichet, la Baule, le Pouliguen et Guérande.

L'objectif de cette manifestation est de dynamiser les skates parcs grâce à la mobilisation d'acteurs, d'associations et de jeunes du territoire.

Une convention de partenariat entre la Commune de Pornichet, la Commune du Pouliguen, l'association Les PEP Atlantique Anjou, l'association Sun Ride et la MJC de la Baule permet de cofinancer pour un montant de 760 € la création de supports visuels : affiches, flyers et la réalisation d'un teaser vidéo pour la promotion de cet événement.

Reçu à la  
Sous-Préfecture de  
Saint-Nazaire le :

Publié le :

Certifié exact,  
Le Maire,

Jean-Claude  
PELLETEUR

L'équipe d'animation du Point Jeunes de Pornichet a sollicité les commerces spécialisés dans la vente de matériel et de vêtement de glisse urbaine pour offrir des lots aux participants du « Presqu'île Contest 2019 ». Un sponsoring est établi avec l'association le Hangar 44 et les sociétés Fifty Fifty, The Edge, Holywind, Ride All, TSN 44 et Gliss Evolution. Ces conventions de sponsoring ont fait l'objet de décisions prises sur le fondement de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

L'équipe d'animation du Point Jeunes a souhaité inviter l'entreprise Evo Spirit pour une initiation aux skates électriques à titre gracieux. Elle a également sollicité le DJ Rythmans Beats pour l'animation musicale du Contest qui sera facturée 200 € TTC et Rool, pour assurer une prestation de speaker (déroulement des épreuves et descriptions techniques des figures) pour une somme globale de 250 € TTC. Ces conventions de prestation de service ont fait l'objet de décisions prises sur le fondement de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

La réunion de l'ensemble de ces acteurs permettra d'assurer une qualité des animations proposées au public.

Le coût global pour l'organisation de cette manifestation s'élève à 602 € TTC pour la Commune de Pornichet.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la convention de partenariat entre la Commune de Pornichet, la Commune du Pouliguen, l'association Les PEP Atlantique Anjou, l'association Sun Ride et la MJC de la Baule.

#### DELIBERATION :

⇒ Vu le Code général des collectivités territoriales,  
 ⇒ Vu le projet de convention de partenariat ci-annexé,  
 ⇒ Vu l'avis de la Commission politique éducative - jeunesse - sports en date du 15 mai 2019,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

#### DECISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve la convention de partenariat entre la Commune de Pornichet, la Commune du Pouliguen, l'association Les PEP Atlantique Anjou, l'association Sun Ride et la MJC de la Baule.
- Autorise Monsieur le Maire, ou Madame DESSAUVAGES, à la signer et à en assurer l'exécution.
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget correspondant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
 Pour extrait certifié conforme,  
 Le Maire,  
 Jean-Claude PELLETEUR



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*